

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

M GIMENEZ PHILIPPE 32 CHE DU MOULIN 65190 LESPOUEY

Vos références

Numéro fiscal (C): 02 86 469 230 075

Référence de l'avis : 19 65 4090775 46

Numéro de propriétaire : 270 G00016 T

Débiteur(s) légal(aux) :

PROPRIÈTAIRE 4101 MBQGXC

M GIMENEZ PHILIPPE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

Votre situation

Au plus tard le 15/10/2019

MONTANT À PAYER

357,00 €

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, au plus tard le **01/10/2019**, sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2020 (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou de la cellule foncière qui reste compétente en matière de gestion de la taxe foncière (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

55030

Vos démarches

🗢 Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :

0 810 012 011* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »):

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE TOURNAY
7 RUE CAPBERN - BP 4 65190 TOURNAY

Tél: 05 62 35 70 22

• Sur le montant de votre impôt :

SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL

1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9

Tél: 05 62 44 40 59

*(Service 0,06 € / min + prix appel - depuis l'étranger renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 65 HAUTES PYRENEES 270 LESPOUEY Commune:

TF 2019		Commune		Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI		Total des cotisations
	Taux 2018	3,89	%	%	3,32 %	24,69 %	0,205 %	13,28 %	0,054	%	
ies	Taux 2019	3,89	%	%	3,42 %	24,69 %	0,196 %	14,07 %	0,0652	%	
	Adresse	32 CHE I	OU I	JOULIN							
	Base ①	741			741	741	741	741	741		
	Cotisation	29			25	183	1	104	0		342
bat	Cotisation lissée ②										
Propriétés bâties	Adresse										
rıeı	Base ①										
rop	Cotisation										
Δ.	Cotisation lissée ②										
	Cotisations 2018	28			24	179	1	96			
	Cotisations 2019	29			25	183	1	104			342
	Variation	+3,57	%	%	+4,17 %	+2,23 %	0 %	+8,33 %		%	
		Commune		Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAF		Total des
non bâties	Taux 2018		%	%	%	%	%	%		%	
	Taux 2019		%	%	%	%	%	%		%	
	Bases terres Non agricoles										
	Bases terres agricoles										
	Cotisations 2018										
Proprietes	Cotisations 2019										
rop	Variation		%	%	%	%	%	%		%	
Δ.	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
ise	État							Droit proportionnel :			
se	Collectivité							Droit fixe :			
							Frais de gestion o	de la fiscalité direct	e locale		15
							Dégrèvement Habitation principale				.5
						Dégrèvement JA État					
						Dégrèvement JA Collectivité					
Montant de votre impôt :								:		357	
	ences administratives			B.V							